

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEILS DE LOISIRS

FAUBOURG & MOUTON

1 bis plan du moulin 39200 SAINT CLAUDE

Cité de Mouton 39200 SAINT CLAUDE



2025-2026

SOMMAIRE

- diagnostic de territoire et constat
- Introduction
- Intention Educative Ville de SAINT- Claude
- Recommandation besoins 2-6 ans
- Intention éducatives et Pédagogiques de l'accueil de Loisirs
- Objectifs de l'équipe d'animations
- Développements objectifs généreux
- Identité de la structure et son fonctionnement
- L'équipe d'animation
- Rôle directeurs, animateurs et ambiance
- Organisation de l'équipe
- Evaluation
- Conclusion
- Annexe : bilan d'évaluation et programme d'activité pour élémentaires et maternelles

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE :

SAINT-CLAUDE est située dans le département du Jura. Il y'a 8000 habitants.

C'est une ville plutôt de moyenne montagne avec des activités liée à la nature (randonnée, ski, baignade).

C'est une ville touristique qui se situe non loin de la frontière suisse et à 50 km de Lons-Saunier.

Saint Claude est considérée comme la capitale de la pipe et de la taille de pierre précieuse. Sa fête annuelle se déroule courant avril et s'appelle les « SOUFFLACUL » qui est une fête médiévale.

Le cathédral saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-André de Saint-Claude est classé monument historique.

Depuis quelques années Saint-Claude est devenu une ville sinistré dû à la fermeture de ses plus grosses industrie, magasins et services de l'hôpital (plus de service de maternité et le service chirurgie qui était permanent est devenu un service ambulatoire ouvert 2 jours par semaine). Ce qui a entraîné une augmentation du chômage 18%. La ville à huit écoles, quatre écoles maternelles et quatre écoles élémentaires. Huit accueils de loisirs et un centre de loisirs pour les mercredis et les vacances. Il y'a deux collège un privé et un public et un lycée.



CONSTAT :

Du au chômage dans la ville, beaucoup de familles ont déménagé ce qui entraîne une baisse de fréquentation dans les accueils de loisirs. Concernant les établissements scolaires, vu que la ville ne possède qu'un seul lycée, les jeunes de plus de 15 ans s'orientent sur les communes voisines (Lons-Saunier, Dole et Besançon).

INTRODUCTION :

Suite à la fusion des accueils de loisirs de Mouton et Faubourg, les maternelles sont accueillis à Faubourg en périscolaire : le matin de 7h00 à 8h10 et reconduits à la maternelle.

Le soir, ils reviennent à l'accueil de loisirs du Faubourg de 16h20 à 18h30.

La pause méridienne s'effectue sur le site de Mouton afin de respecter le rythme de l'enfant.

INTENTIONS EDUCATIVES DE LA VILLE DE ST CLAUDE :

Pour développer leurs actions et mettre en œuvre les activités nécessaires, les services municipaux doivent pouvoir s'appuyer sur les grandes orientations définies par la municipalité.

Le Projet Éducatif de la ville, tel qu'il est proposé, exprime la volonté municipale en matière de Politique Educative. Il précise un ensemble d'objectifs intentionnels à plus ou moins long terme, duquel découleront des plans d'actions opérationnelles élaborées sous la forme de Projets Pédagogiques adaptés aux problématiques des tranches d'âges concernées, avec la perspective d'atteindre les résultats recherchés.

Le public visé est celui de la jeunesse de 3 mois à 18 ans et de leur famille.

La ville de Saint-Claude souhaite contribuer à l'éducation des citoyens de demain par la mobilisation de ses services dans la mise en œuvre d'un Projet Educatif. La municipalité affiche sa volonté en créant les conditions d'appropriation de valeurs fondamentales qui reposent sur le « « RESPECT », impliquant les valeurs républicaines « Liberté, Égalité, Fraternité » et les principes de Laïcité et de Citoyenneté.

Le Projet Educatif s'appuie sur les droits de l'enfant. Il est avant tout un projet d'équipe, établi pour servir de table d'orientation à l'ensemble des professionnels de l'enfance. Il s'appuie sur des savoirs et des valeurs, il est au service de la qualité de l'accueil des enfants.

Une valeur est une représentation synthétique des convictions et comportements qu'un individu (ou groupe d'individus) considère comme important.

Pour chaque enfant accueilli, l'ensemble du Projet Educatif repose sur le respect de l'individualité au sein de la collectivité.

Le Projet Educatif et les Projets Pédagogiques font partie des obligations légales que doit respecter toute structure organisant un Accueil de Loisirs (AL) déclaré. Le Projet Educatif traduit les priorités et les principes fixés par l'organisateur des Accueils de Loisirs. Il permet aux directeurs de ces Accueils de connaître les grandes lignes de ce qu'ils doivent faire et les moyens qui seront mis à leur disposition pour y parvenir.

RECOMMANDATIONS SUR LES BESOINS FONDAMENTAUX DES ENFANTS DE 2 A 6 ANS :

- L'enfant, dans sa vie quotidienne, dépense trois types d'énergie :
- L'énergie physique, affective et intellectuelle. Il doit compenser ses énergies par des apports qu'il trouvera dans la nourriture, le sommeil et le plaisir de vivre. Alors il convient d'être particulièrement vigilant sur l'accueil des enfants de 2 à 6 ans. A cet âge, l'enfant présente des réticences à tout ce qui est nouveau. La situation de groupe et le fait d'être hors de la cellule familiale peuvent l'encourager à les dépasser.
- Il devra donc trouver de nouveaux repères dans les personnes, dans le temps et dans les modalités de déroulement de la journée de l'accueil.



- Hygiène alimentaire, repas équilibrés, variés, à heures régulières.
- Sommeil donc besoin de repos (sieste), se ressourcer. Besoin de détente, de rêver dans le calme et la sérénité afin de se recentrer.
- D'être tout simplement, hors champ du faire et de la performance.
- Activités physiques et corporelles



- Être reconnu et entendu, l'enfant a besoin de bienveillance.

- Se sentir protégé, être sécurisé pour évoluer et vivre en collectivité, besoin aussi d'être responsabilisé.

- Pouvoir compter sur les adultes, qui doivent respecter et faire respecter les règles, donc besoin de repères.



- Comprendre, observer, toucher, copier, sentir, voir, rêver, se découvrir des capacités, inventer, créer.

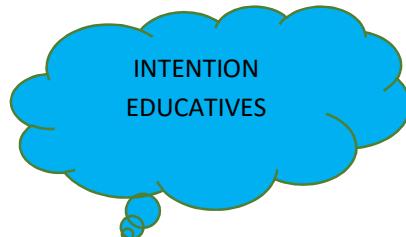
- Sortir des sentiers battus, explorer, expérimenter et s'enrichir.

- Le jeu est l'activité naturelle de l'enfant. Il est le principal outil de construction de sa personne. Jouer seul, avec l'autre, librement ou de façon organisée par adulte, lui permet de grandir.

Entre deux et six ans, il n'est pas en mesure d'assurer seul la protection de sa santé, son intégrité physique et son hygiène corporelle.

Il est au début de son apprentissage de la vie en collectivité, son individualisme est donc à prendre en compte dans les demandes de l'adulte.

INTENTIONS EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS :



L'Accueil de loisirs périscolaires est mis en place pour répondre à un besoin de proximité. C'est un lieu de détente, de socialisation et de découverte.

Elle s'engage à ce que soit :

- Inculquer à l'enfant le respect de soi, des autres et des milieux naturels.
- Favoriser l'épanouissement de sa personnalité, le développement de ses dons, aptitudes physiques en utilisant ses 5 sens.

- Permettre à l'enfant d'avoir une alimentation saine, de l'eau potable et de bénéficier du droit à un meilleur état de santé.



Objectifs généraux :

- A/ Favoriser l'épanouissement et l'éveil
- B/ Développer le vivre- ensemble
- C/ Permettre l'apprentissage de l'autonomie
- D/ sensibiliser au respect de l'environnement

OBJECTIFS DE L'EQUIPE D'ANIMATION :

A/ Favoriser l'épanouissement et l'éveil

1) *Objectif opérationnel* : Adaptées des activités ludiques et variées.

Indicateur : Proposer une activité par jour

2) *Objectif opérationnel* : Valoriser la participation et les réussites pour renforcer la confiance en soi.

Indicateur : Mis en place de temps de prise de parole soit à l'oral ou à l'écrit sur le temps du midi

B/ Développer le vivre -ensemble



1) *Objectif opérationnel* : Créer des temps dans lesquels les enfants s'entraident.

Indicateur : mettre en place des binômes ou des groupes avec des rôles coopératifs pendant un soir par semaine, un trimestre.

2) Objectif opérationnel : Améliorer la communication.

Indicateur : organiser des ateliers sur l'écoute et la gestion des conflits (théâtres, chants...)

3) Objectif opérationnel : Mettre des règles de vie sur le respect des autres et du matériel.

Indicateur : Elaborer sur le temps du midi avec une quinzaine enfants une charte et l'afficher dans le couloir.



C/ Guider l'enfant à une bonne autonomie en respectant son rythme.



1) Objectif opérationnel : Permettre à chaque enfant de suivre son rythme personnel



Indicateur : le laisser se servir seul (pain, nourriture, fromage, mettre en place des chefs de table. Pour les plus petits apprendre à s'habiller seul, faire ses lacet, être propre,) responsabiliser l'enfant sans le mettre en échec.

2) Objectif opérationnel : Identifier et nommer ses émotions face à une difficulté ou un problème.

Indicateur : Faire une affiche avec toutes les émotions et sans servir tous les jours l'afficher dans le restaurant scolaire.

D) Sensibiliser au respect de l'environnement

1) Objectif opérationnel : Mettre en place un tri des déchets.

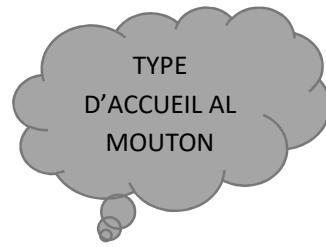
Indicateur : Pot de yaourt poubelle bleu, épluche dans le compost...



2) Objectif opérationnel : Créer des objets à l'aide de produits recycler

Indicateur : Faire des activités avec des bouteilles, cartons sur un trimestre en atelier du soir.

IDENTITES DES STRUCTURES :



L'AL de Mouton est dans les locaux de l'école maternelle qui est située aux 1 cités de mouton 39200 Saint-Claude, en zone de réseau d'éducation prioritaire REP (c'est une politique pour répondre au constat de la concentration de difficultés sociales.) Elle est proche de l'école du faubourg de l'accueil de loisirs extrascolaires chabots et des commerces. Ont accueil les enfants de toutes petites sections, petites section, moyennes et grandes sections les enfants de 2 à 6 ans.



LES LOCAUX

AL MOUTON

Une salle commune aménagée en deux parties distinctes :

- une partie accueil.
- une partie salle de restaurant.
- un espace de jeu adapté au plus petits (poupée, voiture, dinette, dinosaure, jeux de société ...)
- un espace calme (canapé, livre, puzzle, coloriage.)
- un espace pédagogique (armoire pour le matériel, ordinateur, téléphone...)
- un espace sécurité (trousse à pharmacie, MY Keeper, valise ppms.)
- une cuisine.

Partie communes avec l'école

- Toilettes adultes et lingerie.
- toilettes et lavabos adaptées aux enfants, table à langer
- armoire à pharmacie.
- salle de motricité.
- salle de sieste avec couchette.
- une cour avec préau et structure de jeux.





C'est un temps périscolaire qui est ouvert le lundi, mardi jeudi et vendredi de :

7h00 à 8h10

11h20 à 13h10

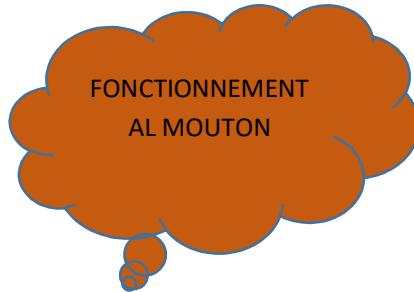
16h20 à 18h30

L'accueil des matins et des soirs se fait dans l'AL du faubourg.

Le budget annuel pour l'année 2025/2026 :

Matériel pédagogique : 246.00 Euro

Alimentation : 46.00 Euro



ACCUEIL DU MATIN :

C'est un moment de transition entre la maison et l'école. L'animateur ne doit pas être trop exigeant avec les enfants : réveil difficile, rythme trop rapide, arrivées échelonnées.

Les enfants de Mouton sont accueillis au même rythme que les enfants du Faubourg. Une activité calmes est proposé ou l'enfant décide de ce qui veut faire (lire, dessiner colorier, kapla, légo, poupée...)

Ils sont emmenés à 8h00 à la maternelle Mouton soit en minibus ou à pied selon la météo. Environ 2 à 4 inscrits

L'ACCUEIL LE MIDI:

Ce temps-là est un moment de convivialité, pour se ressourcer pendant lequel chaque enfant peut se restaurer dans de bonnes conditions. L'enfant profite d'animations extérieures physiques ou plus calmes selon ses besoins.

Pour plus de confort, les enfants intègrent la salle de restauration vers 11h25. Soit au total entre 9 et 18 enfants environ suivant les inscriptions.

ENCADREMENT : 1 directrice vendredi, 1 responsable de chauffe des repas/animatrice détachée animation de 11h20 à 13h20 et d'entretien de la cuisine et de la salle de restaurant, et une animatrice lundi mardi et jeudi

Déroulement des repas : Nous faisons appel à un prestataire de services : « 1001 Repas », qui livre les repas le matin même en liaison froide.

L'appel s'effectue dans les classes.

Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

Les enfants mangent tous ensemble, tous régimes confondus (sans porc, végétarien, allergies alimentaires...). Ils s'installent et l'enfant choisit sa place à côté de ses camarades, sauf avis contraire de l'animateur s'il le juge nécessaire, sans faire de différences ethniques.

Le repas est un moment de convivialité et de détente. C'est pourquoi, il est demandé à chaque enfant de respecter un minimum de discipline (rappel des règles de vie). Les tout-petits de 2/3 ans sont équipés de couverts à leur échelle pour faciliter leurs apprentissages.

Les enfants seront sensibilisés sur leurs besoins nutritionnels mais en aucun cas un enfant ne sera forcé à finir son assiette. Il goûtera à tout et ne sera pas obligé de manger. Il est libre de ne pas aimer.

Le climat doit favoriser la responsabilisation et l'autonomie (se servir de l'eau, nettoyer la table etc...), les enfants donnent leurs avis sur le menu.

Pour développer leur autonomie, après chaque période de vacances scolaires, nous nous fixons de nouveaux objectifs.

Le fonctionnement : Ils ne se servent plus seul, ils apprennent à débarrasser leur table et la laver.

Ils seront ensuite conduits aux toilettes, les plus petits se rendront à la sieste, les plus grands restent dans la salle du restaurant scolaire ou une activité est proposé ou jeux libre. (Coloriage, puzzle, jeux de société, poupée...)

ACCUEIL DU SOIR :

Les enfants de Mouton sont emmenés à 16h30 à l'AL Faubourg.

C'est un moment délicat car les enfants sortent d'une longue journée. Les animateurs doivent être à leur écoute, répondre à leurs besoins

Ce temps est également utilisé pour le goûter des enfants de 16h30 à 17h00 ; temps aussi qui leur permet de décompresser. Ensuite ils ont le choix entre une activité ou des jeux libre extérieur si le temps le permet (ballon, raquette, course...) ou en intérieur (poupée, légo, voiture dessin...) ou une activité leurs sera proposée.



L'accueil de loisir du faubourg est situé en face de l'école à l'adresse 1 bis plan du moulin 39200 Saint-Claude, elles proche de l'école maternelle mouton, du cinéma, de l'hôpital du collège et du lycée pré-saint-sauveur. Ont accueils les enfants de CP, CE1, CE2, CM1, et CM2 les enfants de 6 à 11 ans.



La structure est sur deux étages. L'accueil d'enfants porteurs de handicapes physiques est accessible pour le restaurant scolaire et les toilettes. Par contre comme la salle d'activité se situe au premier étage le problème rencontré serait d'accueillir des enfants à mobilité réduite ou en fauteuil roulant vu que nous ne sommes pas équipés d'ascenseur.

En bas :

- Couloir d'entrée avec porte manteau et armoire à pharmacie et placard a jeux pour l'extérieur (jeux adapté au primaire et jeux adapté aux maternelles.)
- Draisienne et trottinette pour les maternelles
- La cuisine
- Toilettes adultes et lavabos
- Salle de restaurant pour le midi et les gouter table et chaises aménagé pour les petits de la maternelles mouton.
- Une grande cour et un préau
- Toilettes enfants et lavabos. Pour les petits de mouton des rehausseurs et des marchepieds ont été emmené »s pour le passage au toilettes.
- Toilettes Handicapés
- Tapis de change



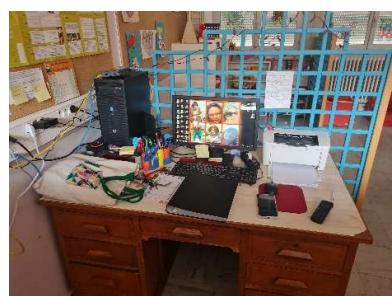
En haut dans le couloir :

- Un coin lecture
- Des canapés
- Un meuble avec tous les matériels pour les coloriages et dessins
- Jeux de sociétés
- Tables et chaises



Dans la salle d'accueil :

- Chaises et tables adapté aux primaires et aux maternelles
- Un bureau (ordinateur imprimante, téléphone)
- Des meubles de rangements pour le matériel pédagogique
- Trousse à pharmacie, valise PPMS et MY Keeper





C'est un temps périscolaire qui est ouvert le lundi, mardi jeudi et vendredi de :

7h00 à 8h20

11h30 à 13h20

16h30 à 18h30

Le budget annuel pour l'année 2025/2026 :

Matériel pédagogique : 450.00 Euro

Alimentation : 90.00 Euro



ACCUEIL DU MATIN :

C'est un moment de transition entre la maison et l'école. L'animateur ne doit pas être trop exigeant avec les enfants : réveil difficile, rythme trop rapide, arrivées échelonnées.

Un choix d'activités calmes est proposé : dessins, lecture, kaplas, petits jeux de société ...

Les enseignants prennent en charge les enfants à 8h20, l'animatrice profite de ce temps de transition pour rencontrer et échanger avec eux sur d'éventuels problèmes rencontrés ou informations à donner ; pour répondre également aux demandes de certains parents.

ENCADREMENT : 2 animatrices

ACCUEIL DU MIDI :

Un agent technique est présent de 10h30 à 14h30 au restaurant scolaire pour l'installation des tables, la vaisselle, la mise en chauffe des plats et le ménage. Elle est également présente les mardis et vendredis de 9h00 à 10h00 pour effectuer le ménage des locaux de l'accueil de loisirs.

A 11h30, elle accompagne également les autres adultes pour réceptionner les enfants dans la cour de l'école. Elle aide également les animateurs durant le repas afin de veiller à son bon déroulement (comportement des enfants).

Déroulement des repas : Nous faisons appel à un prestataire de services : « 1001 Repas », qui livrent les repas le matin même en liaison froide.

ENCADREMENT : 1 directrice lundi, mardi et jeudi 1 responsable de chauffe des repas/animatrice détachée animation de 11h30 à 13h20 et d'entretien de la cuisine et de la salle de restaurant, et une animatrice vendredi. Il y'a environs entre 12 et 30 enfants inscrits sur le temps du midi.

Durant le repas, l'autonomie est mise en avant en favorisant les responsabilités (chef de table, distribution des desserts). L'enfant apprend à goûter, couper sa viande, manger proprement, gérer son assiette. Les enfants sont responsabilisés un maximum pour la distribution du pain et de l'eau.

Le fonctionnement : Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Les enfants mangent tous ensemble, tous régimes confondus (sans porc, végétarien, allergies alimentaires...). Ils s'installent et l'enfant choisit sa place à côté de ses camarades, sauf avis contraire de l'animateur s'il le juge nécessaire. Ils débarrassent leur table et la lavent. Ensuite ils passent aux toilettes pour se laver les mains et les dents.

Activités: après le repas diverses activités sont proposées à l'intérieur (salle de jeux, coin lecture) ou à l'extérieur suivant les conditions météo.

ACCUEIL ET ATELIERS DU SOIR :

* Horaires : 16h30 / 18h30

* Encadrement : 2 animateurs.

C'est un moment délicat car les enfants sortent d'une longue journée d'apprentissage et de concentration. Les animateurs doivent être à leur écoute, répondre à leurs besoins et si nécessaire faire face aux problèmes rencontrés.

Ce temps est également utilisé pour le goûter des enfants de 16h30 à 17h00 ; temps aussi qui leur permet de décompresser avant de commencer les activités qui ont lieu de 17h00 à 18h00.

Des ateliers sont proposés chaque soir avec des activités diverses et variées.

Les enfants de Mouton sont accueillis au même rythme que les enfants du Faubourg.

Ils sont emmenés à 16h30 à l'AL Faubourg.

Deux possibilités d'inscription s'offrent aux familles : au trimestre sur un ou plusieurs ateliers par semaine ou accueil ponctuel (de temps en temps). Dorénavant, comme pour le restaurant scolaire, le prépaiement est demandé aux familles pour l'accueil du matin et les ateliers du soir.



Directrice : Nadège

Diplômes : Stagiaire BAFD, C.Q.P Animatrice périscolaire, SST

Présences : les 4 matins, les 4 soirs et le lundi, mardi et jeudi au Faubourg. Le vendredi midi à Mouton





Personnel technique et animatrice : Françoise

Diplôme: BAFA, défibrillateur, SST, HACCP

Présence : Les 4 midis à Mouton

Les 4 soirs au Faubourg

Animatrice : Joana

Diplôme : BAFA

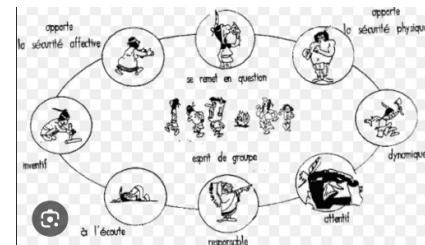
Présences : Les 4 matins et vendredi midi au
Faubourg. Le lundi, mardi et jeudi midis à Mouton



Personnel technique : Laetitia

Présences : les 4 midis au Faubourg

ROLES DU DIRECTEURS, DES ANIMATEURS ET AMBIANCE :



Le directeur est garant du Projet Educatif en mettant en œuvre les objectifs définis dans le projet pédagogique. Il est le contact référent avec les familles, l'école et le coordonnateur du service enfance jeunesse.

Il a un rôle formateur auprès des animateurs et doit être capable de répondre à leurs besoins de formations, de techniques d'animation, de pédagogies à employer auprès des enfants.

Il doit pouvoir également apaiser les tensions si nécessaire.



- Concevoir le Projet Pédagogique² en équipe, et le conduire à son terme en cohérence avec les choix de l'organisateur.
- Etablir des modes de fonctionnement garantissant la sécurité des personnes.
- Manager une équipe d'adultes en la mobilisant autour d'un projet, prendre soin d'elle, adapter ses pratiques aux besoins de l'accueil, des enfants et des familles. Evaluer son action.
- S'assurer des conditions d'accueil des enfants (locaux, environnement du centre, moyens matériels mis à disposition des enfants).

- Organiser et animer une vie collective d'enfants dans le respect des rythmes de vie, des besoins de l'enfant et des différences.
- Exercer l'ensemble des fonctions de direction définies par l'organisateur. (Cf. fiche de poste).
- Gérer la communication interne et externe.



L'animateur par son comportement, ses décisions, son écoute, sa façon d'aider les enfants à se responsabiliser, à s'éveiller, sera le vecteur de leur motivation et de leur épanouissement.

Une bonne entente au sein de l'équipe est primordiale, en effet des tensions ou désaccords auraient des répercussions qui pourraient nuire à l'équilibre des enfants.

L'animateur devra donc se montrer responsable et utiliser son autorité à bon escient pour garantir la sécurité des enfants.

De bonnes relations avec les familles et les enseignants sont indispensables pour être crédibles dans les décisions prises en direction des enfants.

Des réunions régulières seront mises en place pour étudier et résoudre les problèmes rencontrés et permettre ainsi une amélioration constante du travail pour le bien-être des enfants.

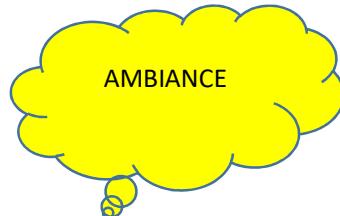
Chaque animateur travaillant à l'accueil de loisirs devra s'investir pleinement et participer activement à tous les moments de la vie quotidienne de l'enfant.





Être en relation avec les enfants et les familles :

- Animer et organiser la vie quotidienne
- Animer et organiser les activités de loisirs (proposer des activités valorisant leurs aptitudes et leur imagination). Assurer la sécurité physique et psychologique des enfants.
- Organiser une vie collective d'enfants dans le respect des rythmes de vie, des besoins de l'enfant et des différences.
- Travailler en équipe, communiquer.



Au sein d'une équipe, elle va permettre à chacun de se respecter, de s'exprimer librement, sans crainte d'être jugé, ou de voir ses opinions rejetées, ou non prises en compte. Nous nous devons de favoriser l'intégration des nouveaux agents ou personnel remplaçant. L'ambiance doit être bienveillante, et surtout favoriser l'entraide et la communication.

Création d'un « Mur de la gratitude » pour l'équipe. (Panneau à disposition de tous : Ce sont des marques de reconnaissance exprimées, utiles, qui permettent à chacun d'avoir plus confiance en lui, une meilleure estime de soi. La gratitude est une valeur essentielle pour bien vivre avec les autres). Espace ouvert à l'école, enseignants, ATSEM et plus, parents, collègues...

- Les réunions : L'équipe se réunit 1h30 par semaine ou 3h00 tous les 15 jours, pour améliorer et approfondir le Projet Pédagogique, les projets d'animation, pratiquer des régulations d'équipe ou encore par nécessité de service. Suivant le budget de fonctionnement qui nous est alloué par la Mairie, l'équipe commande le matériel pédagogique.

Un cahier de liaison est mis à disposition de l'ensemble de l'équipe.

Les directeurs des différents Accueils de Loisirs se réunissent 1 fois par mois pour échanger et travailler sur différents outils de communication et d'aide aux fonctions de direction, pour faciliter les démarches à mettre en place dans chaque structure.



ORGANISATION DE L'EQUIPE :

L'équipe d'animation se réunit régulièrement pour préparer le programme d'activités, aborder les problèmes rencontrés, trouver des solutions et également mettre en commun les conseils et compétences de chacun.

La mise en place en amont de fiches d'activité pour les ateliers du soir s'avéra utile, complémentaire et valorisante pour l'organisation des activités.

Les directeurs des différents accueils de loisirs se réunissent également 20h/an afin d'aborder ensemble certains problèmes rencontrés, souvent communs à plusieurs structures ou mettre en place différents projets.

Un bilan d'activités annuel et demandé à chaque structure afin de réaliser un rapport d'activités qui sera transmis à la municipalité, à la CAF, à DRAJES.

Le travail réalisé à l'accueil de loisirs durant l'année permettra à l'équipe d'atteindre plusieurs de ses objectifs mesurables et atteignables et de pouvoir effectuer les constats suivants :

- bonnes relations avec les familles
- bonnes relations avec les enfants
- grand choix d'activité
- effectifs en augmentation, donc satisfaction des enfants.

EVALUATION :

- L'évaluation des activités.

Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés sont atteints et juger de la pertinence des choix des activités, des fiches d'activités par rapport aux objectifs.

A la fin de chaque activité, les animateurs font un point avec les enfants afin de recueillir leur ressenti.

- L'évaluation du projet pédagogique.

L'évaluation du Projet Pédagogique se fera par objectif. Les objectifs sont évalués grâce à des indicateurs qui servent à mesurer les écarts entre les objectifs du Projet Pédagogique prévus et ceux réalisés :

- Temps de réalisation.
- Matériel adapté.
- Planification des activités.
- Consignes et activités adaptées aux tranches d'âge.
- Objectifs atteignables et mesurables.

- L'évaluation des animateurs.

L'évaluation de l'équipe d'animation se fera lors d'entretien EPE, une fois par an, pour faire le point sur les difficultés rencontrées ou pas et sur leur travail en général, leur formation. Cette évaluation se fait sous forme d'entretien avec une grille d'évaluation pour chaque animateur.

CONCLUSION :

- Ce projet est le document de référence pour l'équipe d'animation encadrant l'accueil de loisirs. C'est un outil de travail au quotidien, un outil de communication.
- Il permet de transmettre nos valeurs aux enfants, à l'équipe, à notre service et aux parents.
- Il est nourri par des intentions, des objectifs concrets qui permettent aux enfants de progresser, d'évoluer et de grandir.

ANNEXE :

**Bilan Annuel
Accueil de Loisirs de Mouton**

	Les +	Les -	Perspectives
Les Objectifs Du Projet Pédagogique			

	Les +	Les -	Perspectives
Les Activités / Les Actions Réalisées			
Relations	Les Enfants		
	Les Parents		
	Les Enseignants		
	L'Équipe		
	Le SEET		
	Autres		

	Les +	Les -	Perspectives
Les Moyens	Humains		
	Matériel		
	Financiers		...
Divers			

Lundi

Créa 'perles :

Viens t'amuser à créer des créations originales à partir de perles à repasser, que tu pourras emporter chez toi après les avoir collés avec un petit coup de fer magique.



Mardi

Les petits savants en folie

Devient un petit scientifique et amuse-toi à réaliser des expériences étonnantes qui font pétiller la science.



JEUDI

Danse en folie :

Viens bouger, t'amuser et inventer tes propres pas dans un atelier plein de rythme.



VENDREDI

Voyages en histoire :

Entre dans un monde merveilleux des histoires animées, ou les contes prennent vie avec des voix, des gestes et des surprises ! Une découverte ludique et interactive, alliant narration et expression.

